



Le Saint-Siège

FÊTE DE LA CHAIRE DE SAINT PIERRE

BENOÎT XVI

ANGÉLUS

Place Saint-Pierre

Dimanche 22 février 2009

Chers frères et sœurs !

La page évangélique que la liturgie soumet à notre méditation en ce VII^e dimanche du temps ordinaire, rapporte l'épisode du paralytique pardonné et guéri (*Mc 2, 1-12*). Alors que Jésus était en train de prêcher, parmi les nombreux malades qu'on lui apportait, voici un paralytique sur un brancard. À sa vue, le Seigneur lui dit : "Mon fils, tes péchés sont pardonnés" (*Mc 2, 5*). Et comme, en entendant ces paroles, certaines des personnes présentes furent scandalisées, il ajouta : "Pour que vous sachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir de pardonner les péchés sur la terre, je te l'ordonne, dit-il au paralytique : Lève-toi, prends ton brancard et rentre chez toi" (*Mc 2, 10-11*). Et le paralytique s'en alla guéri. Ce récit évangélique montre que Jésus a le pouvoir non seulement de guérir le corps malade, mais aussi de remettre les péchés ; plus encore, la guérison physique est un signe de la guérison spirituelle que produit son pardon. En effet, le péché est une sorte de paralysie de l'esprit, dont seule la puissance de l'amour miséricordieux de Dieu peut nous libérer, en nous permettant de nous relever et de nous remettre en chemin sur la route du bien.

Ce dimanche coïncide aussi avec la fête de la Chaire de saint Pierre, une fête liturgique importante qui met en lumière le ministère du Successeur du Prince des Apôtres. La Chaire de Pierre symbolise l'autorité de l'évêque de Rome, appelé à accomplir un service particulier à l'égard de tout le Peuple de Dieu. Immédiatement après le martyre des saints Pierre et Paul, l'Église de Rome s'est en effet vu reconnaître le rôle primatial dans toute la communauté catholique, rôle attesté déjà au début du II^e siècle par saint Ignace d'Antioche (*Aux Romains*, Préf.: *Funk*, I, 252) et

par saint Irénée de Lyon, (*Contre les hérésies III*, 3, 2-3). Ce ministère singulier et spécifique de l'évêque de Rome a été rappelé par le Concile Vatican II. "De là vient aussi - lisons-nous dans la Constitution dogmatique sur l'Église - l'existence légitime, dans la communion ecclésiastique, des Eglises particulières qui jouissent de traditions propres, sans préjudice du primat de la Chaire de Pierre qui préside à toute l'assemblée de la charité (cf. saint Ignace d'Antioche, *Ad Rom.*, Préf.), qui protège les légitimes diversités et, en même temps, veille à ce que les différences ne nuisent point à l'unité, mais la servent" (*Lumen gentium*, 13).

Chers frères et sœurs, cette fête m'offre l'occasion de vous demander de m'accompagner de vos prières, afin que je puisse accomplir fidèlement la haute tâche que la Providence divine m'a confiée en tant que Successeur de l'apôtre Pierre. Invoquons pour cela la Vierge Marie que nous avons célébrée hier, ici, à Rome, sous le beau titre de Vierge de la Confiance. Demandons-lui aussi de nous aider à entrer avec les dispositions d'esprit propres au temps du Carême, qui commencera mercredi prochain par le rite suggestif des Cendres. Que Marie nous ouvre le cœur à la conversion et à l'écoute docile de la Parole de Dieu.

À l'issue de l'Angélus

Aujourd'hui, chers pèlerins francophones, nous sommes invités avec saint Paul à redire notre oui au Christ et à l'amour miséricordieux de Dieu. Il nous donne un cœur capable d'aimer et de pardonner. Il nous libère de nos paralysies et de nos doutes. Il nous met debout et nous invite à nous remettre en marche. En Lui seul, peut s'épanouir notre espérance ! Communauté de pécheurs pardonnés, vivons en Église dans la joie d'un renouveau toujours possible ! En ce jour de la fête de la Chaire de saint Pierre, je vous invite à prier pour le Pape, humble Successeur de Pierre, et pour l'unité de l'Église ! Avec ma Bénédiction apostolique.

Je souhaite à tous un bon dimanche.

© Copyright 2009 - Libreria Editrice Vaticana

© Copyright - Libreria Editrice Vaticana